



## **Offre de Stage - BTS Gestion et Protection de la Nature**

### **SMIAGE Maralpin**

### **Période printemps 2025**

#### **Structure d'accueil :**

Le Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin – SMIAGE - a été créé par arrêté préfectoral du 1er janvier 2017 et labellisé le 22 juin 2018 en tant qu'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) par le Comité d'agrément du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée.

Le SMIAGE apporte l'expertise technique et opérationnelle nécessaire à la réalisation des projets du grand cycle de l'eau sur le territoire maralpin en mutualisant les compétences et les moyens. Les savoir-faire multiples des agents du SMIAGE permettent au syndicat de piloter les projets du début jusqu'à la fin, notamment grâce à ses spécialistes :

- Préviation des risques et gestion de l'eau
- Planification et gestion des milieux aquatiques
- Ingénierie et travaux (maîtrise d'œuvre)

Dès le 22 janvier 2015, à l'occasion de la première réunion du Comité Départemental de l'Eau et de la Biodiversité (CODEB), l'État et le département des Alpes-Maritimes ont souhaité constituer conjointement une mission d'appui locale afin d'accompagner les intercommunalités dans l'organisation de la prise de la compétence « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), instaurée par la [loi n°2014-58 du 27 janvier 2014](#) de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, dite « loi MAPTAM ».

Le 3 octobre 2015, les Alpes-Maritimes ont connu un événement climatique d'une rare violence. Le bilan désastreux de ces inondations, aussi bien humain que matériel, a imposé à tous de redéfinir les politiques de prévention des risques, en mutualisant les compétences et les moyens à l'échelle des bassins versants.

C'est dans ce contexte que le Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau est créé le 1er janvier 2017 avec comme périmètre d'action les bassins versants de

l'ensemble du département des Alpes-Maritimes (hors bassin du Verdon) et leurs extensions sur les départements du Var et des Alpes de Haute-Provence.

**Direction dans laquelle sera effectuée le stage : Planification et gestion des milieux aquatiques, pôle Milieux Aquatiques (mission Natura 2000).**

Natura 2000 est un projet européen ayant pour objet l'identification et la gestion d'un réseau d'espaces permettant d'éviter la disparition de milieux et d'espèces protégées. L'objectif premier du réseau est de recenser les activités humaines existantes qui ont permis jusqu'à aujourd'hui de maintenir la biodiversité présente en Europe, afin de les conserver et de les soutenir. Le SMIAGE a repris l'animation du site N2000 Basse Vallée du Var en 2017 et du site N2000 Gorges de la Siagne depuis 2019.

**Contenu du stage :**

- **Mission principale**

**Suivi ornithologique** sur le site N2000 Basse Vallée du Var : chaque année, une colonie de sternes pierregarin vient se reproduire sur les bancs de galets de l'embouchure du fleuve Var. Ce site subit de nombreuses pressions si bien que les effectifs de sternes chutent d'année en année. La mission principale du stagiaire sera de procéder à un comptage régulier des sternes présentes sur site, dans la zone APPB : couples nicheurs, poussins à l'envol si tel est le cas. Le comptage s'effectue plusieurs fois par semaine. La veille consiste également à signaler les infractions car la zone est protégée mais de nombreuses infractions sont commises quotidiennement. Un carnet de suivi doit être rédigé afin de consigner les observations.

- **Missions annexes**

- Assistance lors des **comptages chiroptérologiques** sur le site N2000 Gorges de la Siagne
- **Assistance aux animations pédagogiques** pour un public scolaire : animations et conception d'outils pédagogiques concernant Natura 2000 et plus spécifiquement les 2 sites (à définir au début du stage)
- **Evaluation/suivi de population floristique** sur la Jussie avec cartographie. Cette espèce est suivie sur le bassin versant de la Cagne depuis plusieurs années sans que le protocole initialement utilisé ne permette d'évaluer son développement. Depuis deux ans, nous avons mis en place un nouveau protocole basé sur le coefficient d'abondance/dominance et la surface occupée. La mission est de poursuivre ce suivi en totale autonomie et de retranscrire ces données sur logiciel SIG (Qgis).

**Modalités du stage :**

Nous recherchons **un stagiaire H/F**.

**Date** : période mai-juin 2025

**Durée** : 8 semaines

**Rémunération** : pas de gratification.

**Avantages** : Possibilité de paniers repas lors des sorties terrain à la journée, véhicules de service lors des sorties terrain, possibilité de remboursement abonnements de transport en commun pour les trajets domicile – travail selon taux en vigueur. Possibilité d'utiliser un vélo du SMIAGE lors des sorties sur la Basse Vallée du Var.

**Encadrement** : le stagiaire sera intégré au sein du pôle milieux aquatiques de la Direction Planification et Gestion des milieux aquatiques.

### **Profil recherché** :

Il s'agit d'un stage de 8 semaines dédié à un candidat suivant le cursus BTS GPN ou équivalent.

### **Contact** :

Nous sommes disponibles pour toute question concernant le projet de stage :

[v.bigeni@smiage.fr](mailto:v.bigeni@smiage.fr) – chargée de mission Natura 2000

[n.scheidecker@smiage.fr](mailto:n.scheidecker@smiage.fr) – Responsable pôle milieux aquatiques